

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PASSE SANITAIRE

Appel à la bienveillance envers les agents de la Ville d'Annecy

Depuis le 9 août, les agents municipaux assurent le contrôle du passe sanitaire à l'entrée des équipements de la Ville mentionnés dans la loi du 5 août. Ce dispositif s'applique en déclinaison des mesures gouvernementales.

Le maire François Astorg « Depuis le début de la crise sanitaire, les agents municipaux assurent leurs missions de service public dans des conditions parfois très complexes. Depuis la mise en place du passe sanitaire, le 21 juillet, le contrôle réalisé à l'entrée des équipements vient s'ajouter à leurs activités quotidiennes. Chacun d'eux a à cœur de recevoir le public dans les meilleures conditions. Leur engagement est exemplaire. Je remercie les habitants de leur compréhension et de leur bienveillance pendant cette période. »

Plus d'info sur annecy.fr rubrique Covid

